

<http://www.snetap-fsu.fr/OEA-surveillants-des-lycees.html>



OEA-surveillants des lycées maritimes : l'horizon s'éclaircit

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : jeudi 16 octobre 2008

Date de parution : 17 octobre 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué

A la suite de la constitution du collectif des [OEA](#) surveillants et de l'intervention du SNETAP faite auprès d'Eric Levert, sous-directeur des gens de mer et de l'enseignement maritime, au début du mois d'octobre, la [DAM](#) a enfin pris la mesure de la gravité de la situation et de la pleine légitimité des revendications de ces personnels.

Des contacts urgents ont repris entre les deux ministères pour tenter de trouver des réponses à ces revendications, tant sur le plan indemnitaire que sur les perspectives de promotion professionnelle. Un accord a été trouvé entre les 2 ministères pour :

1. **Aligner l'IAT** des ex OEA surveillants sur celle des adjoints administratifs, ce qui devrait se traduire par un quasi doublement du montant actuel de l'IAT.
Cette mesure d'alignement, que la Direction des Affaires Maritimes espérait mettre en oeuvre dès la fin de l'année civile 2008, ne sera effective qu'au cours de l'année 2009, les derniers arbitrages financiers ministériels ayant été rendus pour 2008.
2. Concernant les **perspectives de promotion professionnelle**, le statut d'adjoint technique, qui comprend 4 grades, peut offrir des espoirs de promotion interne aux agents par la voie de l'examen professionnel ou de la liste d'aptitude.
La DAM s'est engagée à ce qu'une information sur ces possibilités de promotion, déjà diffusée aux agents en poste au Ministère de l'Agriculture, soit faite aux ex OEA surveillants et que des dispositifs de formation continue pour la préparation des examens professionnels soient mis en place.

Le SNETAP-[FSU](#), qui défend activement ce dossier depuis 2002 en intervenant régulièrement auprès de la DAM, du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et du cabinet du ministre de l'Agriculture (en juin dernier), se félicite que les obstacles administratifs soient enfin levés et que la situation d'injustice vécue par les ex OEA surveillants touche à son terme.

Notre organisation syndicale sera très vigilante sur l'application de ces mesures.

Paris, le 16 octobre 2008